



COMMUNE DE BÉLIGNEUX

Révision du Plan Local d'Urbanisme



I. DIAGNOSTIC TERRITORIAL – Tome I

SOMMAIRE

1	CONTEXTE ET CADRE SUPRA COMMUNAL.....	5
1.1	SITUATION GÉNÉRALE ET CHIFFRES CLÉS.....	7
1.2	CONTEXTE RÉGLEMENTAIRE	7
1.2.1	Le Plan Local d’Urbanisme	7
1.2.2	Le Schéma de Cohérence Territoriale et la Directive Territoriale d’Aménagement	7
1.2.3	Le Plan Local de l’Habitat (PLH).....	7
2	LE TERRITOIRE : STRUCTURE ET CHIFFRES	9
2.1	STRUCTURE DEMOGRAPHIQUE DE LA COMMUNE	10
2.1.1	Une croissance démographique positive mais qui ralentie	10
2.1.2	Une particularité liée à la présence de la population militaire	10
2.1.3	Une commune de « poids » au sein de la 3CM.....	10
2.1.4	Une population plutôt jeune	11
2.2	STRUCTURE DU PARC DE LOGEMENTS	11
2.2.1	Un parc de logements qui se diversifie peu à peu.....	11
2.2.2	Un marché sous tension lié à plusieurs phénomènes	12
2.3	LA STRUCTURE ET LES AMBIANCES URBAINES.....	12
2.3.1	Une structure ancienne composée autour de deux petits centres anciens	12
2.3.1	Des ambiances urbaines diversifiées.....	13
2.3.2	Des morphologies urbaines qui évoluent	14
2.4	STRUCTURE URBAINE ET CONSOMMATION FONCIÈRE.....	16
2.4.1	Une urbanisation peu consommatrice d’espaces naturels et agricoles	16
2.5	SYNTHÈSE DES FORCES, FAIBLESSES ET ENJEUX.....	17
3	VIE QUOTIDIENNE.....	19
3.1	STRUCTURE DE L’EMPLOI ET DES ACTIVITÉS.....	20
3.1.1	Une forte concentration de l’emploi sur la commune	20
3.1.2	Une proximité au pôle urbain de Lyon	20
3.2	DES ÉQUIPEMENTS COMMUNAUX CENTRALISÉS DANS LE SECTEUR VALBONNE	21
3.2.1	Répartition des fonctions urbaines	21
3.2.2	Des équipements scolaires et pour la jeunesse	21
3.3	LES DÉPLACEMENTS DES BÉLIGNARDS	22

3.3.1	Le réseau viaire et ferroviaire.....	22
3.3.2	Une prédominance des déplacements motorisés	22
3.3.3	Des espaces de stationnement publics suffisant	23
3.4	SYNTHÈSE DES FORCES, FAIBLESSES ET ENJEUX	24

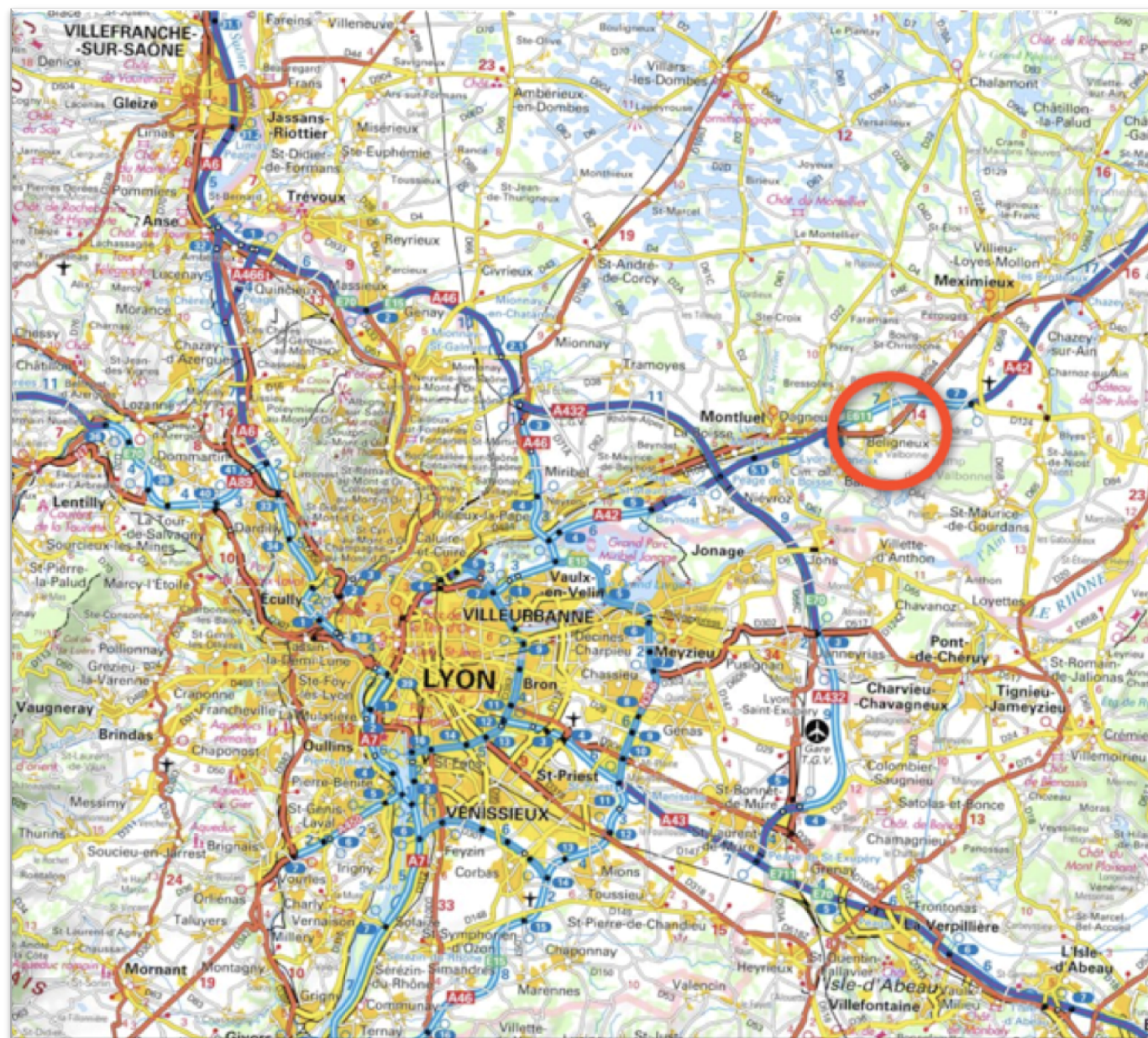
I CONTEXTE ET CADRE SUPRA COMMUNAL

1.1 SITUATION GÉNÉRALE ET CHIFFRES CLÉS

La commune de BÉLIGNEUX (01360) se situe au Sud-Ouest du département de l'Ain et repose en partie sur la côte à l'Ouest et la plaine de l'Ain à l'Est. Elle appartient à la Communauté de communes de la Côte Montluel composée des communes de Balan, Bressolles, La Boisse, Montluel, Nievroz, Pizay, Ste-Croix et Dagneux.

Elle s'étend sur une superficie de 13,3 km², et accueille une population de 3 565 habitants en 2021 (Ville-Data), ce qui lui confère une densité moyenne de 268 habitants.

Elle dispose d'une situation stratégique à proximité de grands axes de communication et notamment l'autoroute A42 ce qui la place 30 minutes du bassin de vie et d'emploi de l'agglomération lyonnaise, dans ce qu'on pourrait appeler la troisième couronne de l'agglomération lyonnaise.



Carte 1: Localisation, Géoportail carte IGN

1.2 CONTEXTE RÉGLEMENTAIRE

1.2.1 Le Plan Local d'Urbanisme

La commune de BÉLIGNEUX dispose d'un Plan Local d'Urbanisme approuvé le 07 Mars 2005 qui a depuis connu certaines évolutions sans toutefois modifier les grandes orientations du Projet d'Aménagement et de Développement Durable.

1.2.2 Le Schéma de Cohérence Territoriale et la Directive Territoriale d'Aménagement

Ce PLU a été élaboré sur la base du schéma directeur valant SCoT du territoire Bugey-Côte-Montluel de l'Ain approuvé le 22 novembre 2002.

Depuis, Le SCoT BUCOPA a fait l'objet d'une révision et a été approuvé par délibération le 26 janvier 2017. Il est rendu exécutoire depuis le 2 mai 2017.

Le PLU révisé de BÉLIGNEUX devra intégrer les prescriptions du SCoT de 2017 qui est un document opposable.

1.2.3 Le Plan Local de l'Habitat (PLH)

Un Programme Local de l'Habitat (PLH) est en cours d'élaboration au sein de la Communauté de communes de la Côte Montluel (3CM). Cet outil stratégique de programmation en termes d'habitat privé et public devra être pris en compte dans les études futures.

En décembre 2021, l'étude est à la phase de diagnostic.

Les premiers enjeux identifiés démontrent la nécessité de :

- Fluidifier les parcours résidentiels des ménages sur le territoire,
- Porter une réponse aux besoins en logement des salariés des entreprises du territoire, notamment les jeunes, des personnes en contrat court, des apprentis...
- Développer l'offre locative pour les jeunes et les personnes âgées,
- Permettre aux familles d'accéder plus facilement à la propriété,
- Poursuivre les efforts de Montluel (23,6%) et Dagneux (13%) pour répondre à leurs obligations de respect de la loi SRU.

Le PLU intégrera les éléments de l'étude au fur et à mesure de leur avancement.

2 LE TERRITOIRE : STRUCTURE ET CHIFFRES

2.1 STRUCTURE DEMOGRAPHIQUE DE LA COMMUNE

2.1.1 Une croissance démographique positive mais qui ralentie

L'analyse des données statistiques de l'INSEE nous permet de mettre en évidence une évolution démographique constante dans la commune depuis 1968, avec toutefois des variations importantes comme le montre le graphique ci-dessous.

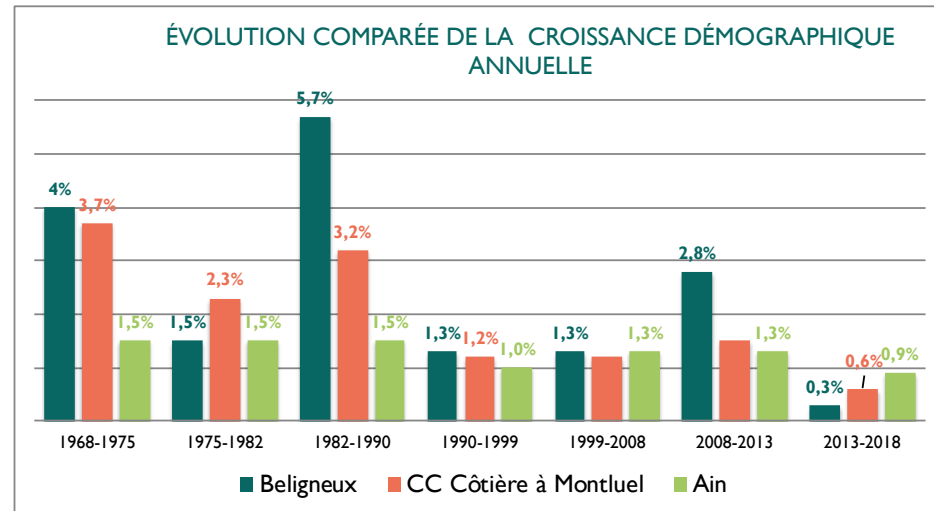


Figure 1: Graphique Évolution comparée de la population, INSEE 2018

Nous observons ainsi que la croissance démographique sur les vingt dernières années (1999 -2018) est en moyenne de 1,4%, avec une croissance plus soutenue entre 2013-2018 (2,8%) mais en nette diminution sur la dernière période 2013-2018 (0,3%).

Ce tableau permet également de comparer l'évolution de la commune avec celle de la 3CM et celle de l'Ain.

Ainsi, jusqu'en 2013, la croissance démographique était supérieure sur la commune par rapport à la 3CM et l'Ain, cette tendance s'inverse sur la dernière période.

Si nous nous penchons sur la décomposition du taux de croissance démographique, nous constatons que jusque dans les années 1990, la commune a attiré des populations venues de l'extérieur (solde migratoire), alors que depuis, c'est plutôt le solde naturel (les naissances) qui permet de maintenir une croissance positive.

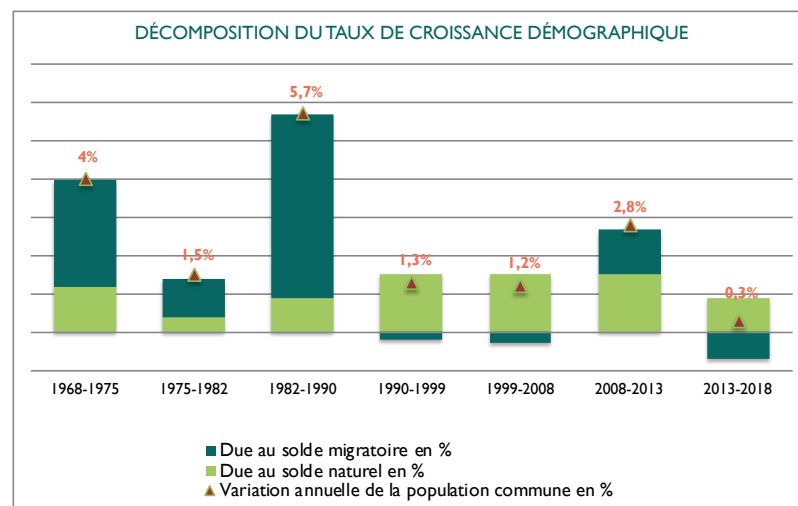


Figure 2: Graphique Décomposition du taux de croissance démographique, INSEE 2018

2.1.2 Une particularité liée à la présence de la population militaire

Il est important de noter la particularité importante de Béligneux concernant sa population. En effet, la population militaire liée au camp de la Valbonne représente 30% de la population totale de la commune.

Cette population est plutôt stable aujourd'hui en raison du phénomène de sédentarisation des militaires en France.

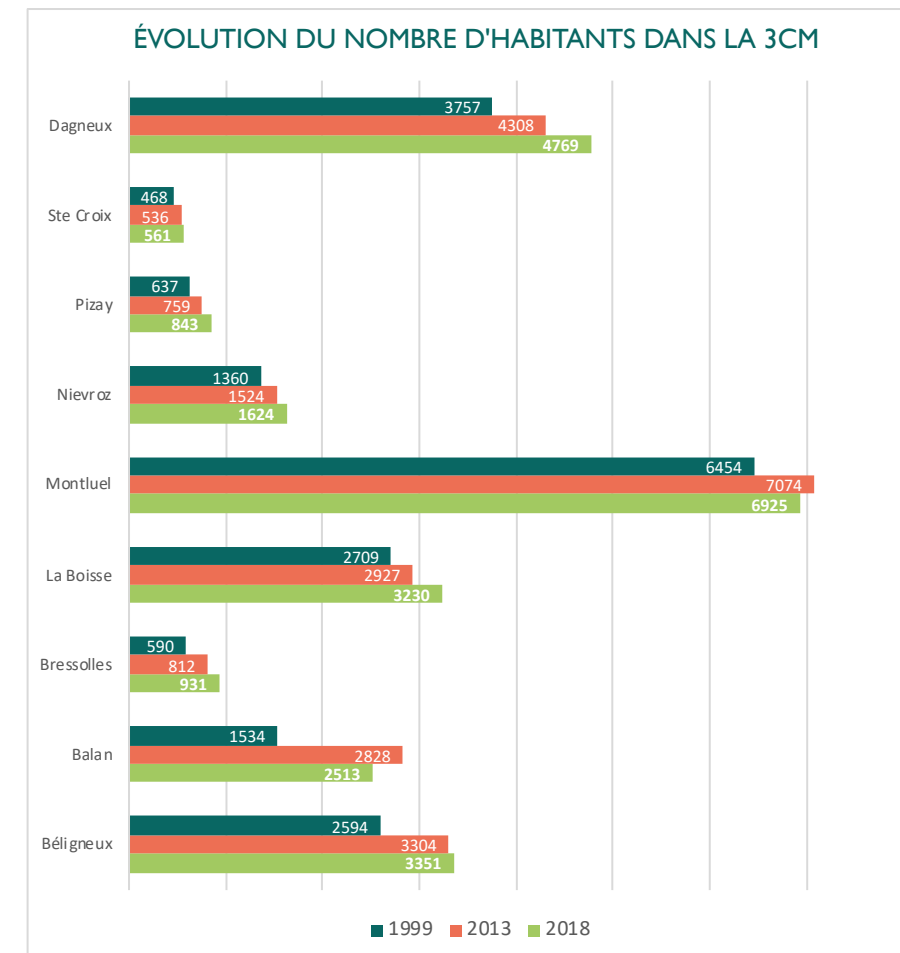
La présence de cette population militaire influence en effet les statistiques que ce soit au niveau de la structure de la population, de l'âge, de la forme des logements, mais aussi les questions autour des équipements (notamment petite enfance et scolaires) et de la structure de l'emploi.

2.1.3 Une commune de « poids » au sein de la 3CM

Entre 1999 et 2013, toutes les communes de la 3CM ont vu leur population augmenter.

En 2018, la population de Béligneux représente environ 14% de la population totale de la 3CM.

C'est la 3ème commune en termes de poids démographique derrière Montluel et Dagneux.



Nota : les données concernant la commune de Balan ne sont pas totalement fiables, ce qui n'empêche pas de montrer de grandes tendances.

Figure 3: Graphique Évolution comparée du nombre d'habitants, INSEE 2018

2.1.4 Une population plutôt jeune

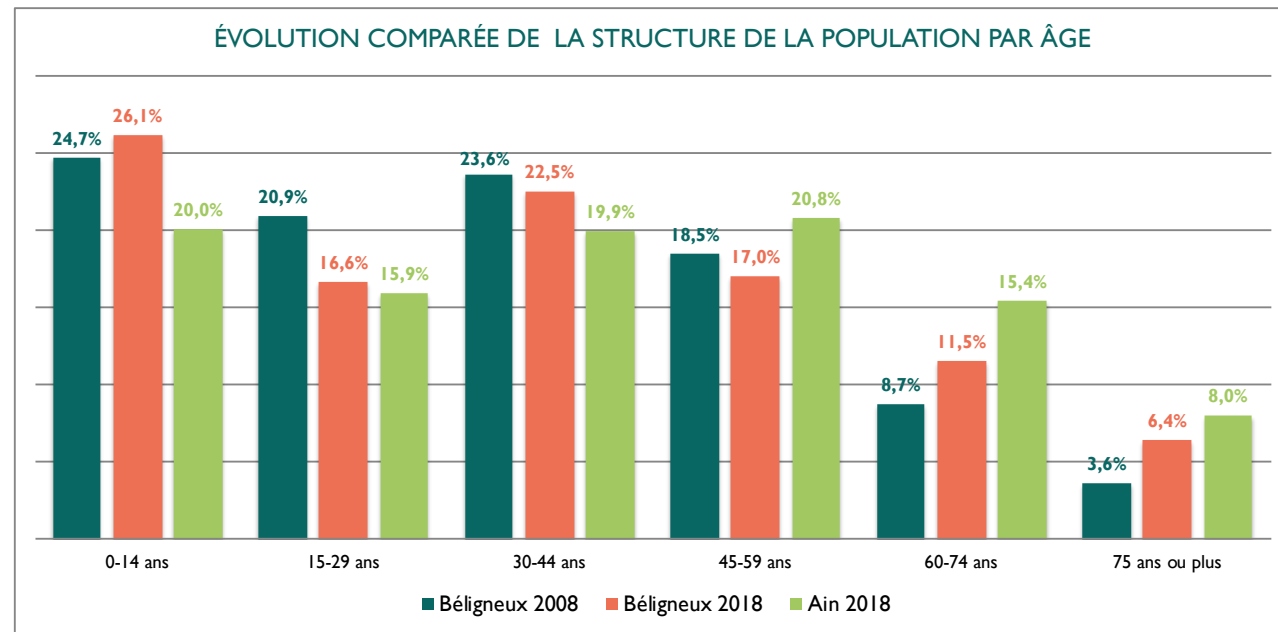


Figure 4 : Graphique, Comparaison de la population par âge, INSEE 2018

La population de Bèlignieux est plutôt jeune par rapport aux territoires de la 3CM et de l'Ain. Cela peut en partie s'expliquer par la présence de la population militaire importante qui est constituée en grande partie de ménages plutôt jeunes. Ainsi, les données sont à nuancer.

	Bèlignieux	CC Cotière à Montluel	Ain
Moins de 20 ans	1065	6938	151956
Plus de 60 ans	598	4864	168108
Indice de jeunesse 2018	1,78	1,43	0,90

L'indice de jeunesse de Bèlignieux montre qu'en 2018 pour 178 personnes de moins de 20 ans, on a 100 personnes de plus de 60 ans.

Ce rapport est moins contrasté à la 3CM avec 143 personnes de moins de 20 ans, pour 100 personnes de plus de 60 ans.

Dans l'Ain, la part des plus de 60 ans est plus importante que celle des moins de 20 ans.

Toutefois, si nous comparons 2008 et 2018, nous constatons que la part des classes d'âge des plus de 60 ans augmente alors que la part des classes « médianes » diminue. Cela vient traduire une population vieillissante.

2.2 STRUCTURE DU PARC DE LOGEMENTS

2.2.1 Un parc de logements qui se diversifie peu à peu

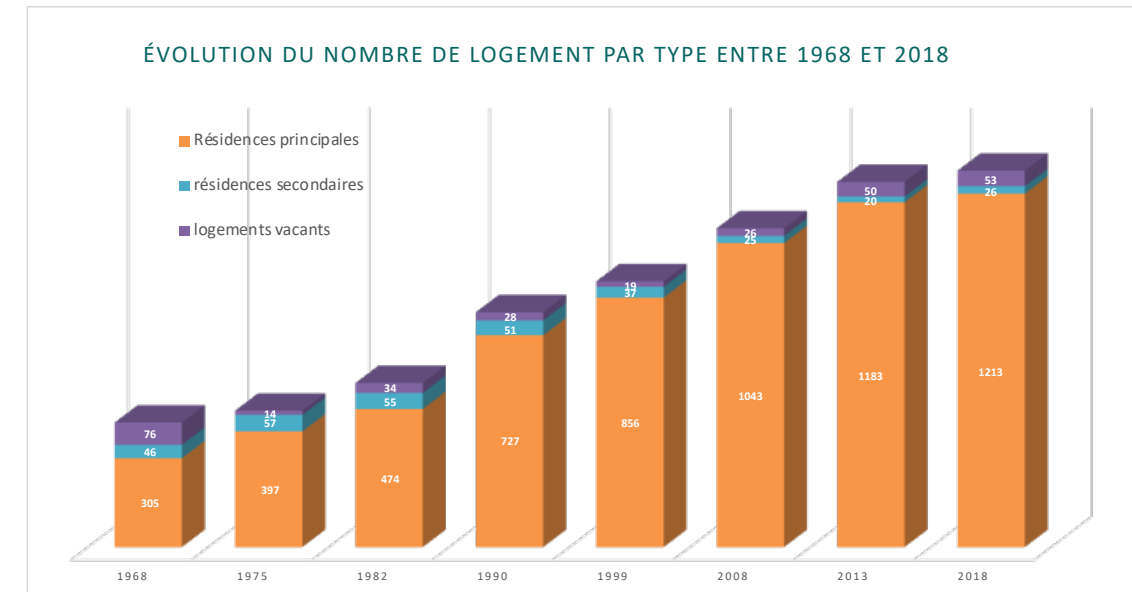


Figure 5 : Évolution du nombre de logements par type, INSEE 2018

L'analyse des données de l'INSEE en 2018 sur le parc de logements nous montre que :

- 94% des logements sont des résidences principales
- Occupées à 55% par des propriétaires.
- 75% des logements disposent de plus de 4 pièces dont 46% de plus de 5 pièces.
- 72% du parc est composée de maisons individuelles pour 28% d'appartements.

Toutefois, l'observation de l'évolution de l'urbanisation entre 2005 et 2020 nous a permis de constater que le parc de logements tend à se diversifier. Nous notons ainsi sur les dernières opérations des densités de plus en plus élevées, en lien avec une diversification des formes urbaines et de plus en plus des logements autorisés en collectif.

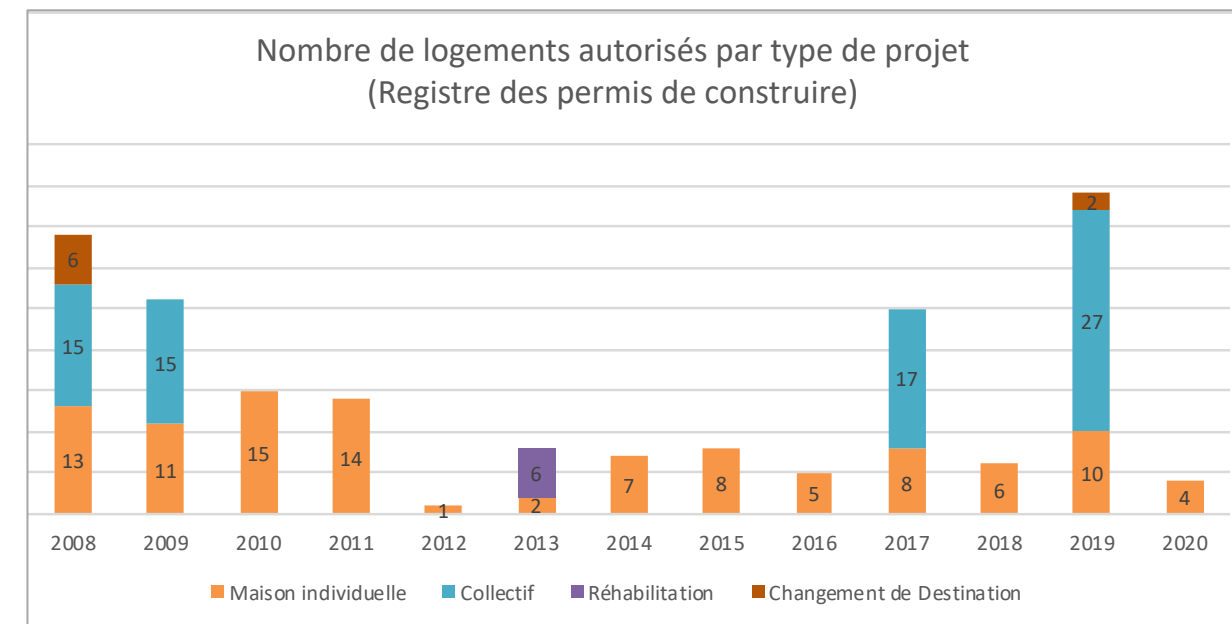


Figure 6 : Évolution du nombre de logements autorisés par type, registre des permis de construire

2.2.2 Un marché sous tension lié à plusieurs phénomènes

La tension observée sur le marché du logement à Béligneux peut être expliquée par plusieurs phénomènes.

Les données INSEE nous montrent que le taux de vacance sur le parc de logements est très faible (4%) et correspond au taux de rotation normal d'un parc de logements.

Par ailleurs, le tableau ci-dessous montre que 42% des ménages sont dans leur logement depuis plus de 10 ans. Il y a donc peu de mobilité dans le parc.

	Nombre de ménage	Part des ménages
Depuis - de 2 ans	163	13,4
de 2 ans à 4 ans	301	24,8
de 5 ans à 9 ans	237	19,5
de 10 ans à 19 ans	188	15,5
de 20 ans à 29 ans	118	9,7
30 ans ou plus	206	17,0
Ensemble	1213	100,0

Figure 7 : Mobilité dans le parc de logements, INSEE 2018

De plus, les discussions ont fait apparaître une augmentation importante des coûts du foncier et de l'immobilier qui ne permet plus aux jeunes ménages de se loger sur la commune.

Enfin, la diminution de la taille des ménages, que nous constatons à l'échelle nationale, engendre un besoin plus important en logements alors même que la population n'a pas augmenté. Ce desserrement des ménages est lié à la fois aux phénomènes de décohabitation (séparation, enfants qui quittent le domicile des parents...) et au vieillissement de la population (augmentation des ménages de 1 personne).

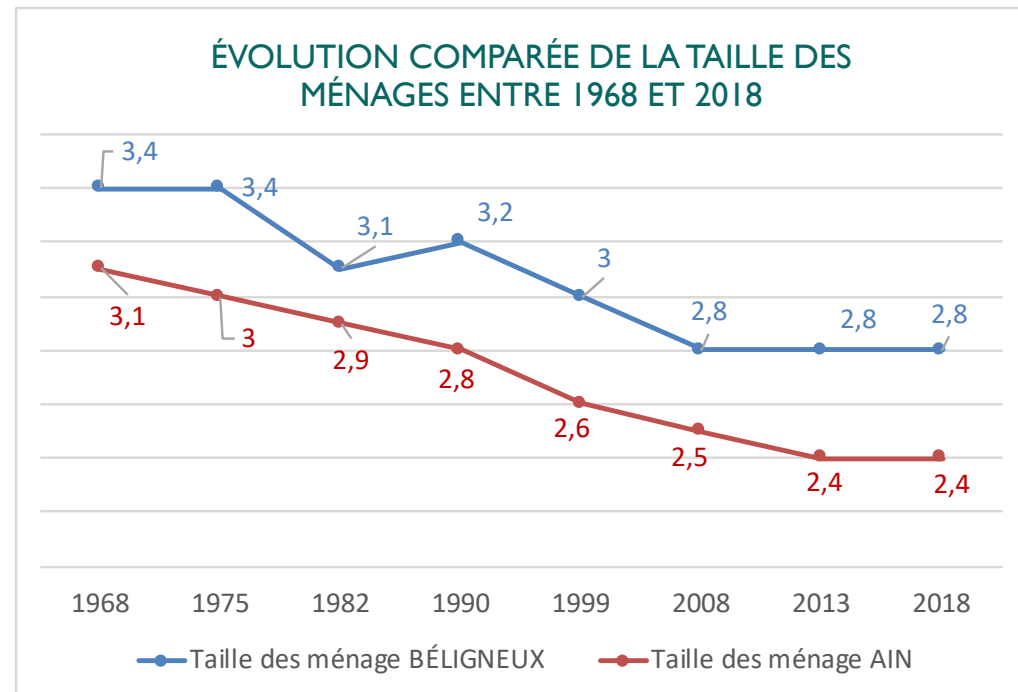
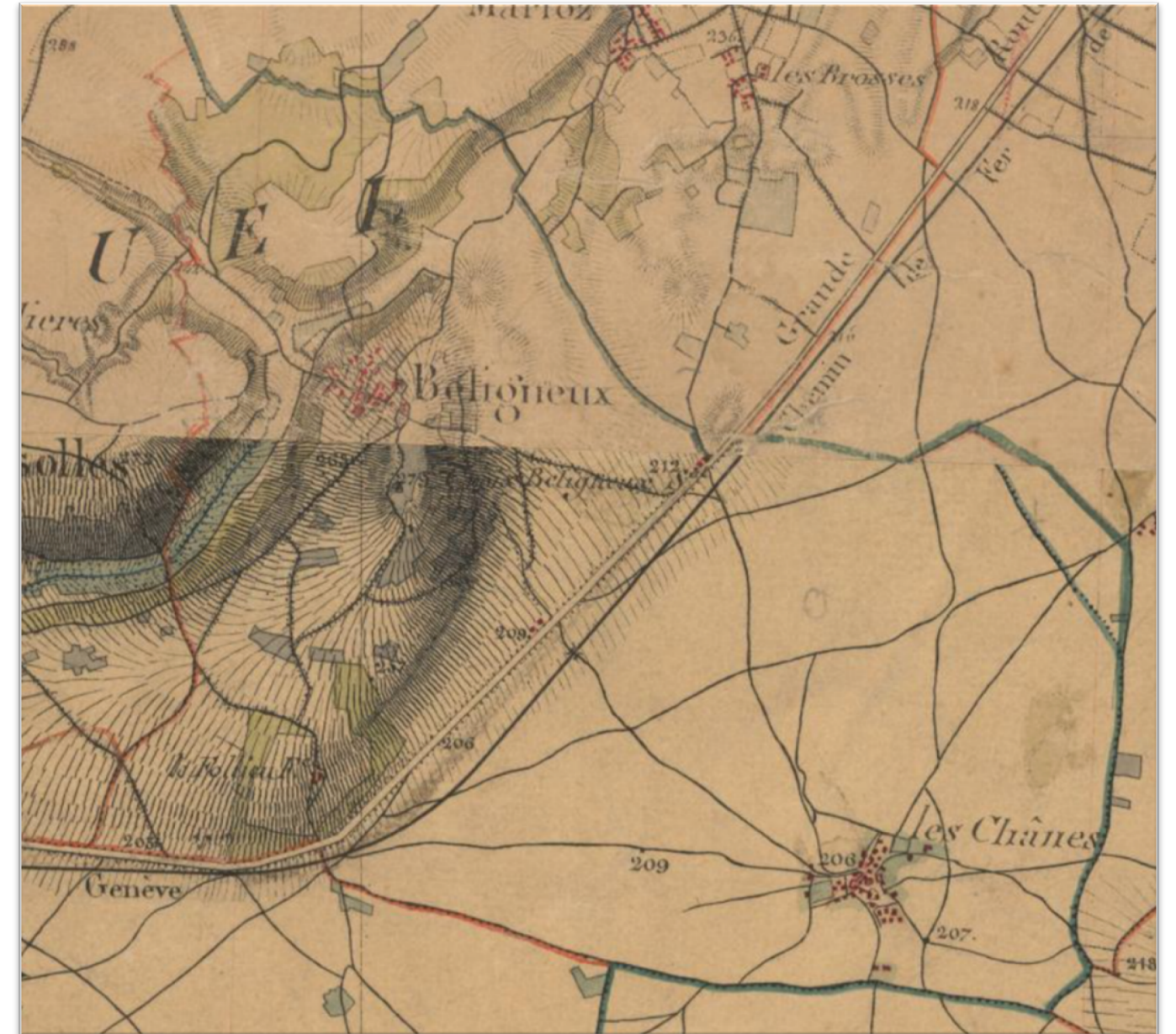


Figure 8 : Évolution de la taille des ménages, INSEE 2018

2.3 LA STRUCTURE ET LES AMBIANCES URBAINES

2.3.1 Une structure ancienne composée autour de deux petits centres anciens



Carte 2 : Carte de l'Etat-Major (19° siècle), Géoportail

Les cartographies de l'État-Major (19° siècle), nous montrent que la commune de Béligneux, à l'instar d'un grand nombre de communes rurales françaises, s'est développée autour de son « clocher ». Nous reconnaissons ainsi de manière assez nette la composition du bourg ancien dans le secteur Béligneux, ainsi que le hameau de Chânes développé autour de la chapelle St André.

2.3.1 Des ambiances urbaines diversifiées

La structure ancienne de la commune évoquée ci-avant se retrouve aujourd'hui dans le paysage urbain.

2.3.1.1 Le secteur Béligneux : « l'esprit village »

Deux ambiances urbaines se sont formées à partir du noyau ancien :

- Le bourg ancien développé autour de l'Église avec une morphologie urbaine dense, resserrée, des constructions en limite de voie créant des effets de rue.



Figure 9 : Photographie Atelier du Triangle

- Les développements pavillonnaires plus récents de part et d'autre de la route de Cruisseau. Un tissu pavillonnaire plus lâche même si les divisions foncières créent des parcelles de plus en plus petites. Les constructions sont globalement implantées au cœur des parcelles.



Figure 10 : Photographie de la rue Cruisseau, GoogleMap

2.3.1.2 Le secteur du hameau de Chânes : un secteur patrimonial

Une morphologie urbaine ancienne développée en étoile autour d'un élément de patrimoine à préserver, la chapelle St André.

Un secteur qui connaît un développement pavillonnaire important autour du centre ancien.



Carte 3 : Carte d'État Major du 19^e siècle et photo aérienne actuelle, Géoportail



Figure 11 : Photographie de la Chapelle St André, Atelier du Triangle

2.3.1.3 Le secteur Valbonne : la nouvelle centralité urbaine

Ce quartier plus urbain s'est développé de part et d'autre de l'axe de circulation de la RD 1084. Il accueille une importante mixité fonctionnelle : habitat, équipements, commerces et services, activités (zone d'activité des 2B), mais également une mixité dans les formes urbaines et notamment autour des constructions à usage d'habitat (pavillonnaire récent, ancien, immeubles collectifs récents et plus anciens).

Cette diversité a créé petit à petit une certaine hétérogénéité urbaine et architecturale dans ce quartier. Enfin, le développement linéaire le long de l'axe n'a pas permis de créer une centralité urbaine, un lieu de rencontre, de vie dans ce quartier.

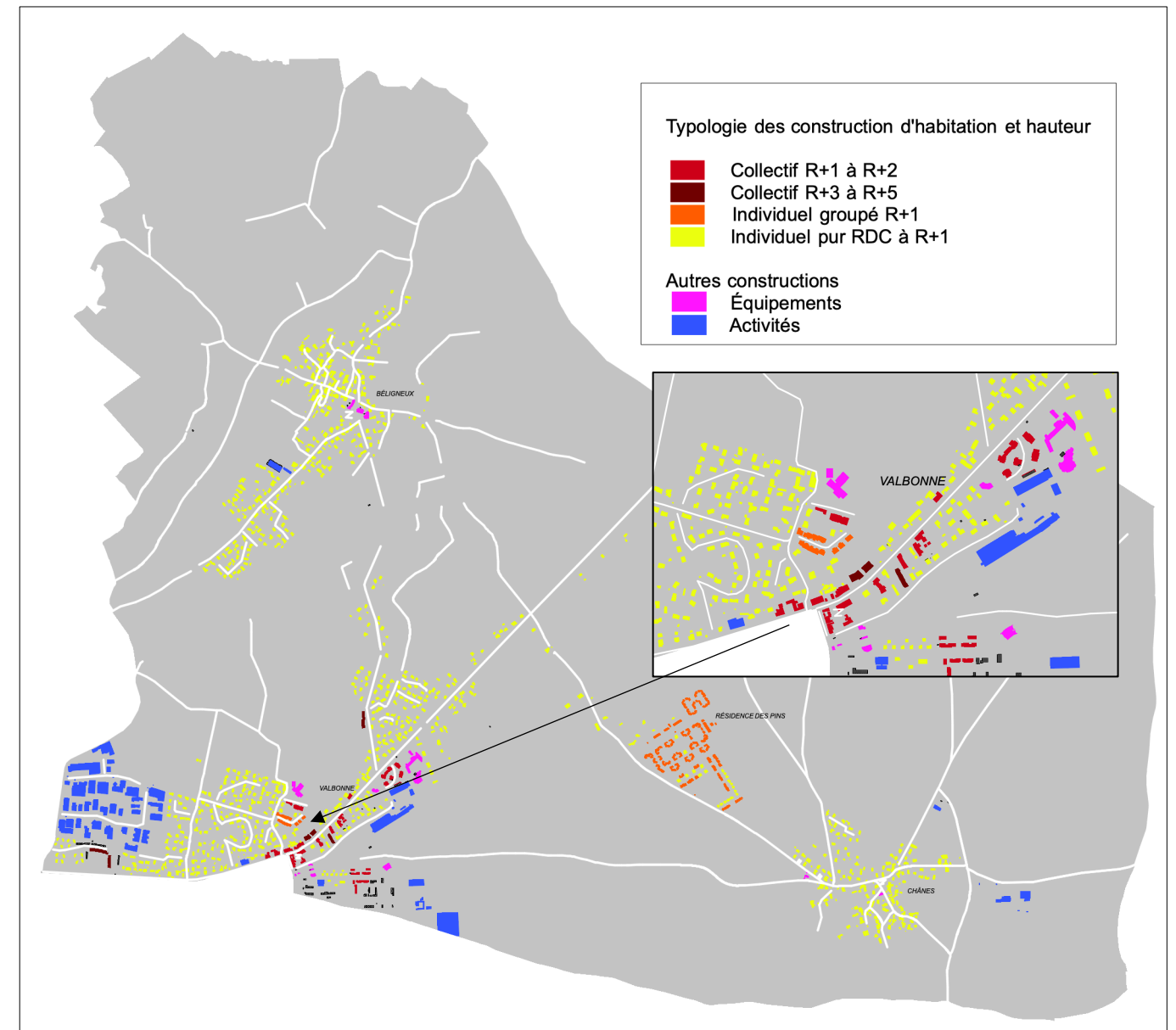
Par ailleurs, un projet de requalification de cet axe majeur, qu'est la RD 1084, avec le commun alentours traversé est en cours de réflexion dans l'optique d'harmoniser cette voie.



Figure 12 : Photographie route de Genève, Atelier du Triangle

2.3.2 Des morphologies urbaines qui évoluent

Les constructions sont historiquement de hauteurs plutôt basses et moyennement voire peu denses. Nous notons toutefois que le secteur Valbonne, plus récent, a fait évoluer ces formes urbaines en produisant des constructions plus hautes, plus denses (immeubles collectifs...).



Carte 4 : Cartographie des typologie et hauteurs des constructions, Atelier du Triangle

Nous observons ce phénomène de diversification des morphologies urbaines à travers l'étude des densités brutes.

Les exemples suivants ont pour vocation de permettre de comprendre la notion de densité brute et ses effets sur les formes urbaines :

2.3.2.1 Lotissement du Bois Carré



Logements **individuels**
 34 logements 3,7 ha
Densité brute (yc voiries et espaces communs) : **9,2 logements/hectares**
 Parcelles 700/800m²



2.3.2.2 Rue du Plateau



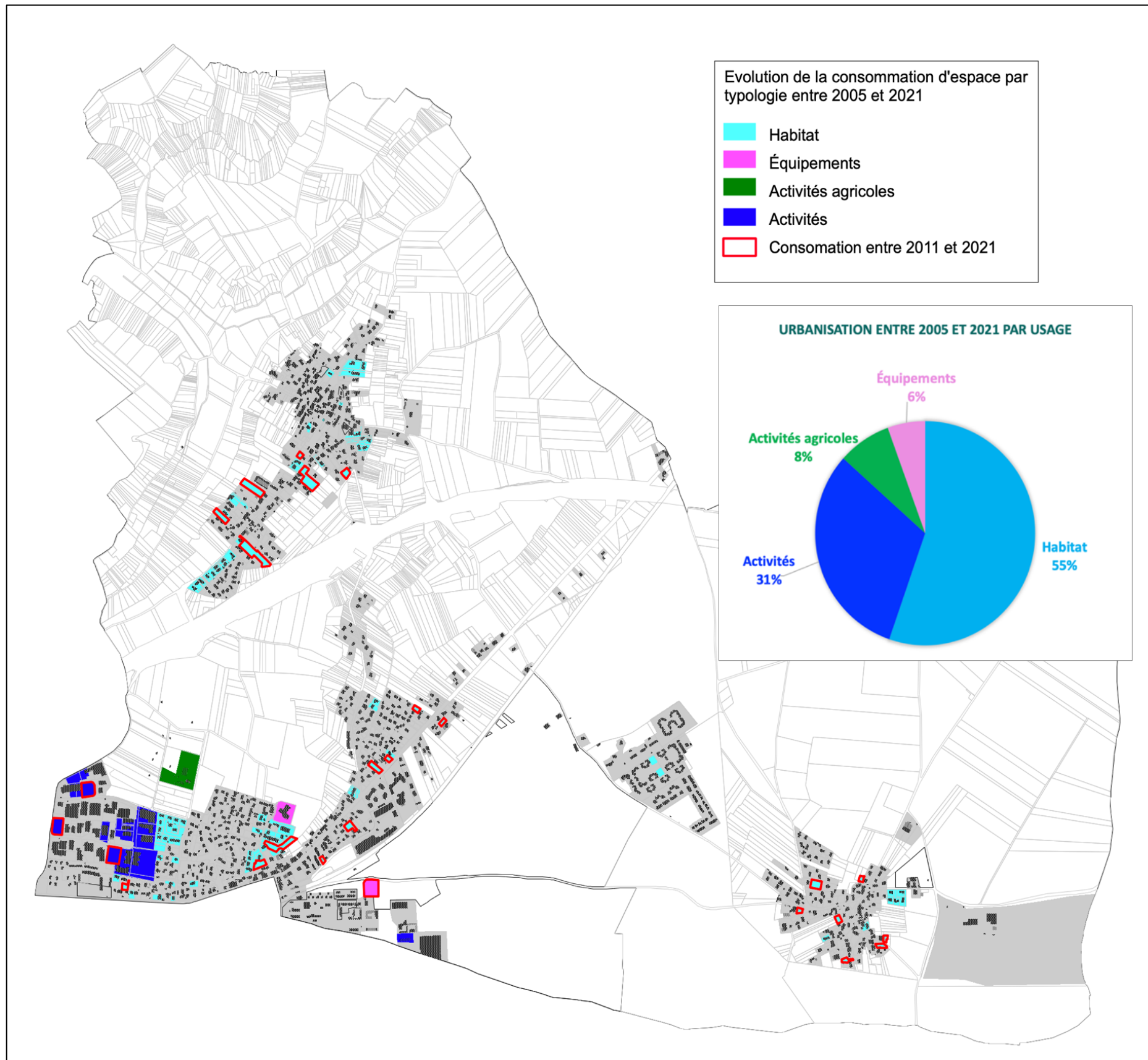
Logements **individuels groupés**
 27 logements
 0,5 ha
Densité brute (yc voiries et espaces communs) : **54 logements/hectares**

2.3.2.3 Route de Genève



Logements **collectifs**
 9 logements
 857 m²
Densité brute (yc voiries et espaces communs) : **106 logements/hectares**

2.4 STRUCTURE URBAINE ET CONSOMMATION FONCIÈRE



Carte 5 : Cartographie de l'évolution de la consommation d'espaces entre 2005 et 2021, Atelier du Triangle

2.4.1 Une urbanisation peu consommatrice d'espaces naturels et agricoles

2.4.1.1 Sur une période longue : 2005 – 2021

Au total, 21,7 hectares ont été urbanisés, soit une moyenne de 1,4 ha.

Cette urbanisation s'est faite essentiellement à l'intérieur de l'enveloppe urbaine sous les formes suivantes :

Habitat : 12 ha

- Des opérations d'ensemble dans le secteur du Folu et au Bois Carré.
- De l'habitat individuel issu de divisions parcellaires dans le secteur Béligneux.
- Du développement dans le hameau de Chânes.

Activités : 6,8 ha

Développement autour de la zone des 2B.

Équipements : 1,2 ha

- Résidence des Opalines - EHPAD
- Une crèche

Agriculture : 1,7 ha

2.4.1.2 Sur une période plus récente : 2011- 2021

Entre 2011 et 2021, ce sont 5,8 ha qui ont été consommés, soit une moyenne de 0,6 ha par an. (Cette donnée est issue d'une analyse comparative réalisée par l'Atelier du Triangle, d'une photographie aérienne du territoire de 2011 avec le cadastre de 2021).

La totalité du développement sur cette période s'est fait à l'intérieur du tissu urbain.

2.4.1.3 Périodes à venir

Par le prisme du SCoT, les objectifs de croissance démographique de la commune pourront, ainsi, déterminer le nombre de logements dont elle a besoin pour l'avenir. Ce nombre de logements permettra de calibrer le nombre d'hectares à prévoir pour le développement en extension du tissu urbain.

Par ailleurs, ce développement devra être mesuré. Les objectifs de consommation foncière doivent, désormais, tenir compte de la loi Climat et Résilience dont l'aspiration est d'atteindre le zéro artificialisation nette (ZAN) à horizon 2050. Ainsi, les logements à produire devront l'être en priorité au sein de l'enveloppe urbaine existante.

Cependant, les prescriptions du SCoT en matière de densité, dans les nouvelles opérations de développement ne doivent pas s'appliquer au détriment de la qualité de vie du territoire.

2.5 SYNTHÈSE DES FORCES, FAIBLESSES ET ENJEUX

Forces	Faiblesse
<ul style="list-style-type: none"> ✓ Un territoire qui se développe et propose un habitat diversifié tant sur les typologies de logements (collectif, individuel) que sur les statuts d'occupation (propriétaire, locataire, logement social) ✓ Un taux de vacance très faible qui correspond au phénomène de rotation du parc ✓ Des secteurs aux ambiances très particulières (Béligneux : plus rural, centre ancien, Valbonne : plus urbain, proximité des équipements, commerces et services et Chânes : plus rural) qui répondent à des demandes et des besoins différents ✓ Une population jeune ✓ Une proximité aux grands axes (routiers et ferroviaires) qui attirent, notamment pour les personnes travaillant sur l'agglomération lyonnaise ✓ Une certaine attractivité sur le secteur Valbonne pour les personnes âgées du fait de la présence des équipements, commerces et services 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Un manque au niveau des stationnements dans les opérations de logements ✓ Pas de proposition d'appartement suffisamment qualitatif pour permettre notamment à des personnes retraitées qui nous souhaitent plus s'occuper de grandes propriétés de trouver des logements adaptés à leur besoin : ascenseur, logements spacieux, bacons, proximité des commerces, équipements, services ✓ Une population militaire plutôt « à part » par rapport au reste du territoire ✓ Des prix du foncier qui ne cessent d'augmenter et empêchent aux jeunes de la commune notamment d'accéder à la propriété à Béligneux ✓ Un phénomène de divisions parcellaires notamment sur le secteur Béligneux, qui crée un développement non maîtrisé qui engendre des problèmes de voisinage et des nuisances ✓ Un phénomène d'imperméabilisation des sols important notamment en lien avec les divisions foncières et les parcelles de plus en plus petites sur lesquelles il n'y a plus de place pour des espaces perméables
Enjeux	
<ul style="list-style-type: none"> ✓ Un enjeu d'intégration des populations militaires à la vie de la commune au sens large ✓ Faire vivre ensemble les différents secteurs de la commune : organiser les secteurs en fonction d'une centralité urbaine ✓ Réfléchir au développement d'une réelle centralité urbaine à la Valbonne ✓ Adapter les propositions de développement aux différents secteurs de la commune ✓ Gérer les densités et les formes urbaines pour maintenir la qualité de vie : un enjeu de concertation en amont avec les porteurs de projet ✓ Poursuivre la diversification du parc de logement et proposer des logements adaptés (localisation, qualité...) notamment aux personnes âgées ✓ Mieux maîtriser le phénomène de division foncière pour maintenir un cadre de vie agréable 	

3 VIE QUOTIDIENNE

3.1 STRUCTURE DE L'EMPLOI ET DES ACTIVITÉS

3.1.1 Une forte concentration de l'emploi sur la commune

Le nombre de personnes actives ayant un emploi dans la commune s'élève à 1477 personnes en 2018 et la commune propose 1397 emplois sur son territoire.

Le taux de concentration de l'emploi est donc de 94,6% en 2018, celui-ci est de plus en augmentation depuis 2008 où il était alors de 72,7%.

Théoriquement, elle pourrait donc offrir des emplois à la quasi-totalité de ses actifs.

Béligneux dispose en effet notamment d'un pôle d'emploi important sur la **zone d'activité des « 2B »**.

Cette zone d'activités dynamique est desservie par l'autoroute. Elle est à quelques minutes de l'échangeur autoroutier n°6 (Balan – Dagneux) et de l'A42 (Lyon – Genève). L'échangeur A432 (liaison directe avec l'aéroport Lyon Saint-Exupéry) est à 5mn. Cette zone gérée par l'intercommunalité va s'étendre et devenir la zone des « 3B ».

Un autre secteur particulièrement pourvoyeur d'emploi est celui de la **base militaire de la Valbonne**.

Toutefois, si Béligneux pourrait théoriquement proposer du travail pour tous ces actifs, **seul ¼ des actifs travaillent et vivent en réalité sur la commune de Béligneux**.

Nota : La thématique agricole est développée dans le tome 2 du diagnostic.

	2008	2018
Nombre d'emplois dans la zone	1019	1397
Nombre d'actifs de la zone	1402	1477
Indicateur de concentration de l'emploi	72,7	94,6

Figure 13 : Tableau de la concentration de l'emploi en 2018, INSEE 2018



Figure 14 : Photographie de la zone des 2A, Google Maps

3.1.2 Une proximité au pôle urbain de Lyon

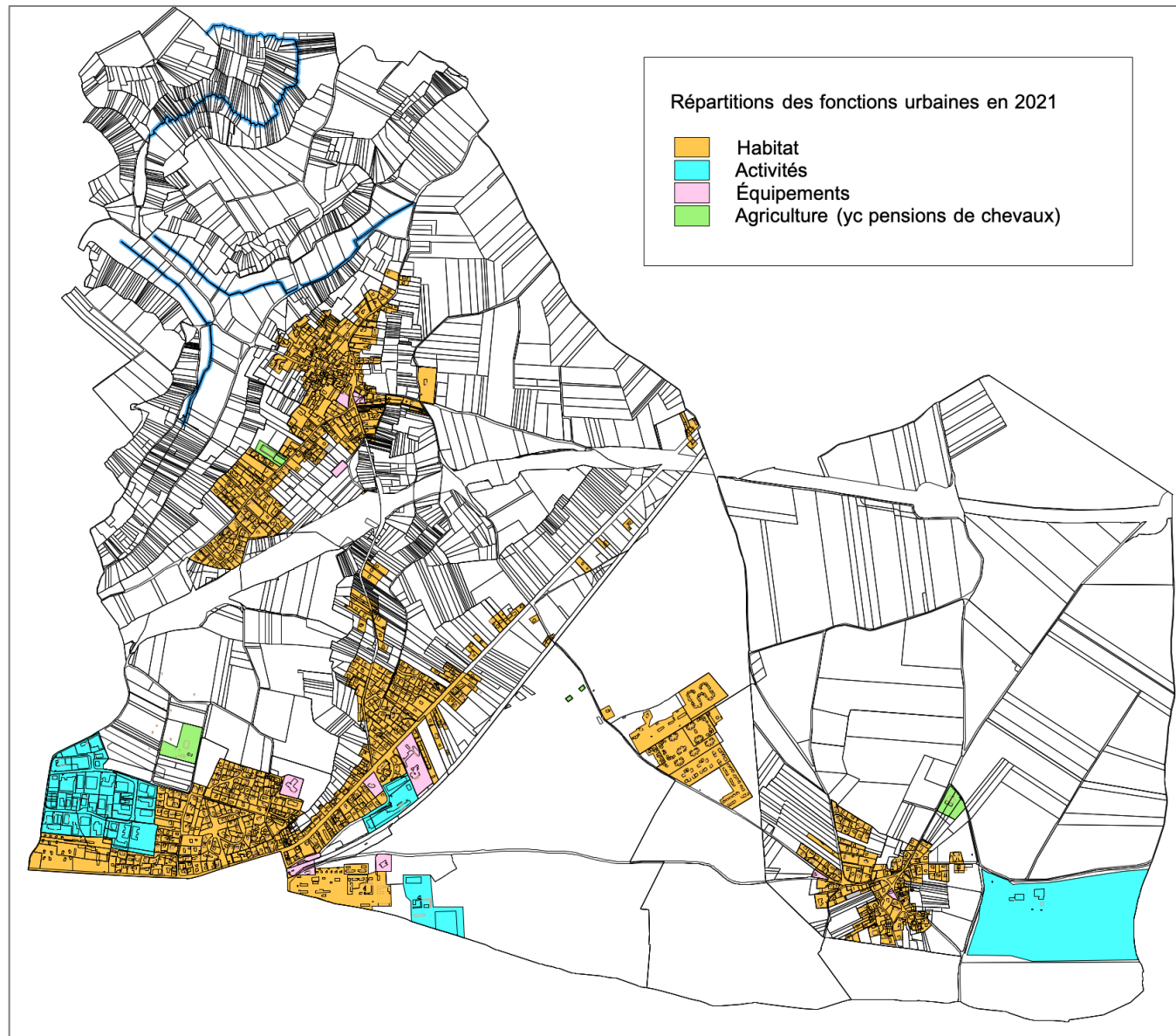
La commune bénéficie de pôles emplois importants à proximité, en particulier du pôle urbain de Lyon.



Carte 6 : Cartographie IGN classique, Géoportail

3.2 DES ÉQUIPEMENTS COMMUNAUX CENTRALISÉS DANS LE SECTEUR VALBONNE

3.2.1 Répartition des fonctions urbaines



Carte 7 : Cartographie des fonctions urbaines en 2021, Atelier du Triangle

Les équipements sont principalement localisés sur le secteur Valbonne. Nous y trouvons des équipements tels que la Mairie mais surtout l'ensemble des équipements « enfance jeunesse » de la commune.

Béligneux dispose de commerces et services de proximités répondants aux besoins du quotidien, il faut toutefois rejoindre les communs alentours pour accéder à une moyenne ou une grande surface.

L'ensemble des commerces et services se trouvent dans le secteur Valbonne et notamment le long de la RD 1084 qui traverse la commune d'Est en Ouest.

Cependant un certain nombre se trouve sur la commune de Balan.

3.2.2 Des équipements scolaires et pour la jeunesse

La commune dispose de nombreux équipements destinés à la jeunesse et la petite enfance qui répondent aux attentes des habitants. Nous notons ainsi : un accueil périscolaire, un accueil petite enfance, un restaurant scolaire un groupe scolaire comprenant une école élémentaire et une école maternelle.

Une crèche a également été créée en 2010, elle accueille en grande majorité des enfants issus de la population militaire.

Enfin, un centre de loisirs « Les Lômes » est accessible sur la commune de Balan et il existe une Maison des Jeunes et de la Culture à Montluel.



Figure 15 : Photographie du groupe scolaire, Atelier du Triangle

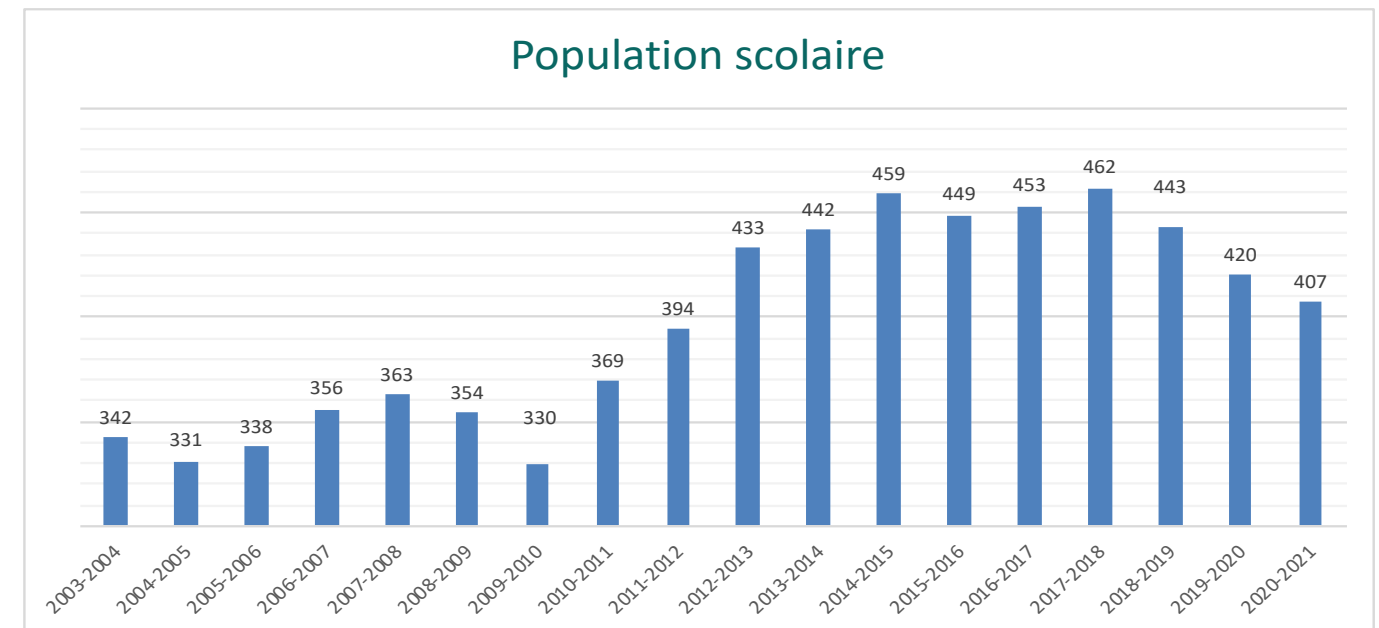


Figure 16 : Tableau d'évolution des effectifs scolaires, Données Mairie

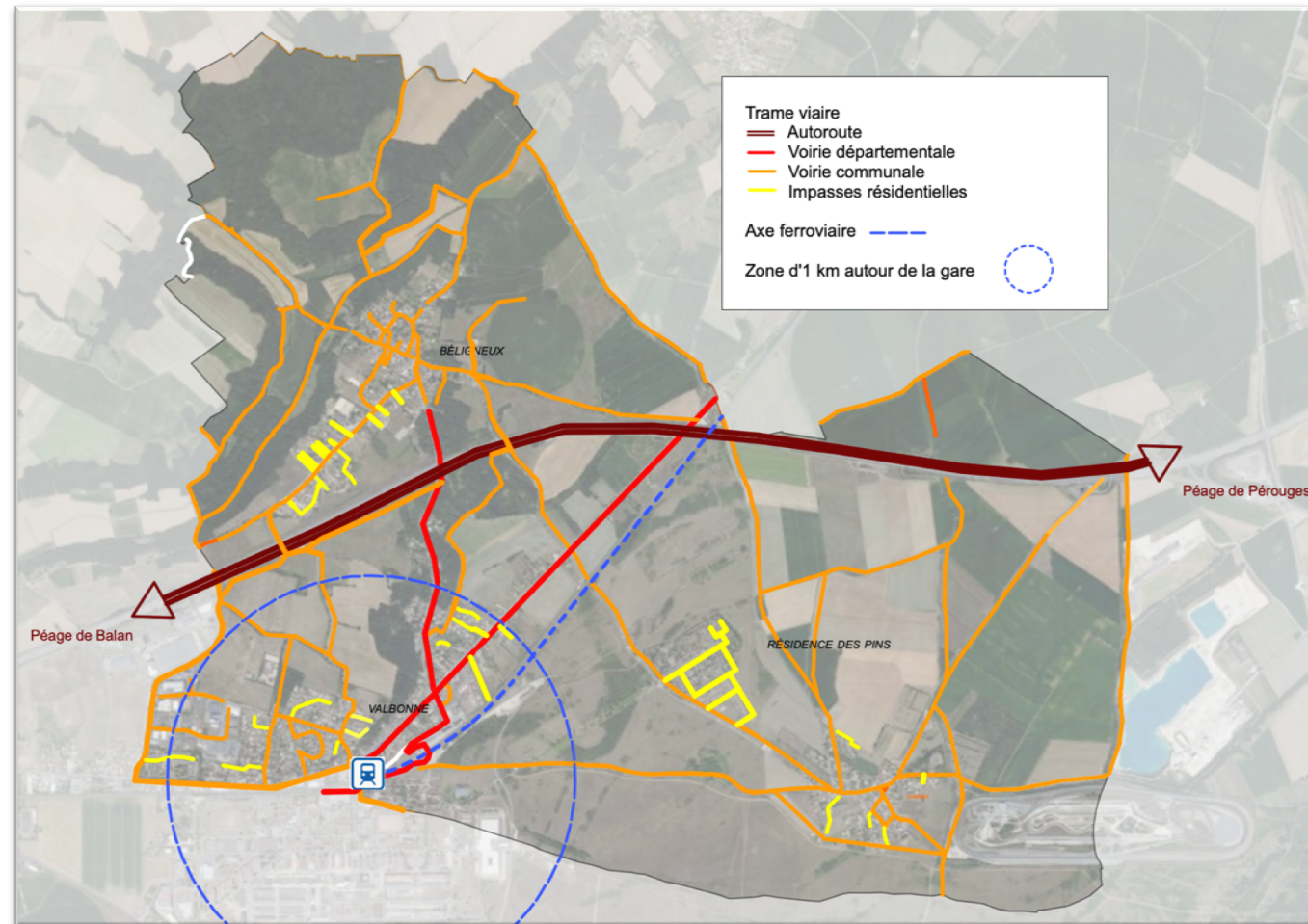
Béligneux a connu une augmentation des effectifs scolaires en lien notamment avec la sédentarisation de la population militaire. La population scolaire est passée de 342 enfants scolarisés en 2003-2004 à 462 enfants en 2018-2019, soit une centaine d'enfants scolarisés en plus.

Toutefois la population scolaire diminue depuis.

Nous notons qu'une partie des enfants est captée par l'établissement scolaire privé situé à Dagneux (une quarantaine d'élèves).

3.3 LES DÉPLACEMENTS DES BÉLIGNARDS

3.3.1 Le réseau viaire et ferroviaire



Carte 8 : Principaux axes routiers et ferroviaire, Atelier du Triangle

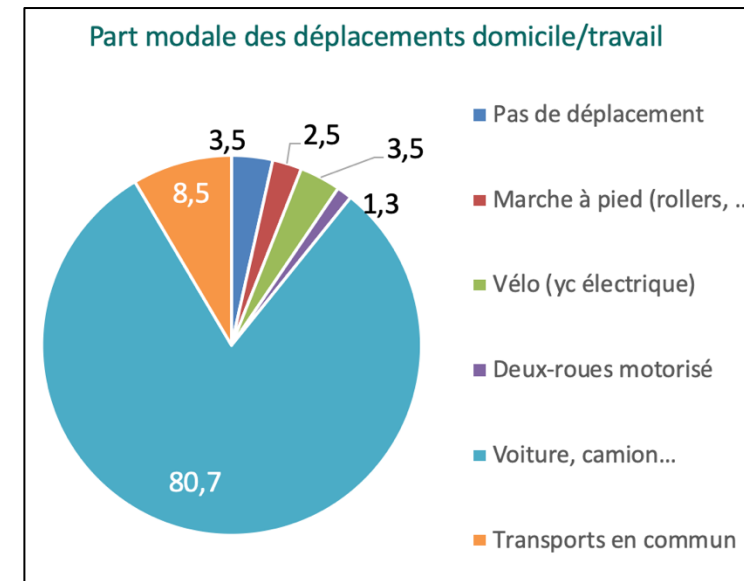
La commune est traversée du Sud/Ouest au Nord/Est par la route départementale, D1084, qui rejoint à l'Est les communes de Montluel, Beynost, et ce jusqu'à Lyon, et à l'Ouest, la commune d'Ambérieu-en-Bugey.

Béligneux comprend un autre axe très important qui la traverse sans toutefois la desservir directement, l'autoroute A42. Nous pouvons cependant rejoindre cet axe à l'Ouest par le péage de Pérourges et à l'Est par celui de Balan.

Un troisième axe, ferroviaire cette fois, vient doubler le RD1084 et dessert directement Béligneux par la gare TER de la Vabonne.

Enfin, l'ensemble du territoire est plutôt bien desservi par un réseau de voies communales dense.

3.3.2 Une prédominance des déplacements motorisés



Les déplacements quotidiens entre les domiciles et les lieux de travail des habitants se font principalement en transports motorisés individuels comme l'illustre le graphique ci-dessous. La voiture représente 81% de la part modale des mobilités pendulaires. Seul 1/4 des actifs travaillent en réalité au sein de la commune, cela explique que la voiture soit privilégiée pour des déplacements plus longs.

Figure 17 : Graphique Part modal des déplacements, Atelier du triangle

Tout de même 8,5% des déplacements se font en transports en commun via notamment le train.

La gare TER à la Valbonne propose une ligne entre Saint-Étienne et Ambérieu-en-Bugey via Lyon.

Elle est utilisée principalement pour les déplacements domicile/travail notamment en direction de l'agglomération lyonnaise, mais également pour les scolaires qui se rendent à Ambérieu-en Bugey (lycée : filières techniques) ou pour les études supérieures à Lyon.

Les déplacements « actifs » (vélo, piéton) sont peu représentés pour les déplacements domicile/travail, ce qui peut s'expliquer par l'éclatement de la commune en plusieurs secteurs et pas une accessibilité contrainte par le relief pour Béligneux et non sécurisées pour Chânes.

Les déplacements doux au sein de la commune sont toutefois rendus possibles grâce à la proximité des équipements, commerces et services notamment, dans le secteur Valbonne. Enfin, le hameau de Chânes bénéficie d'un relief favorable aux modes actifs mais le développement de cheminements sécurisés est rendu difficile du fait de la distance entre le hameau et le centre bourg et la présence du camp militaire de la Valbonne. La représentation des modes doux est, ainsi, assez faible sur le territoire mais cela peut s'expliquer par les difficultés d'éloignement et de topographie du territoire. Par ailleurs, pour venir compenser cette problématique, le développement des vélos électriques, au sein du territoire, pourrait être mis en place.

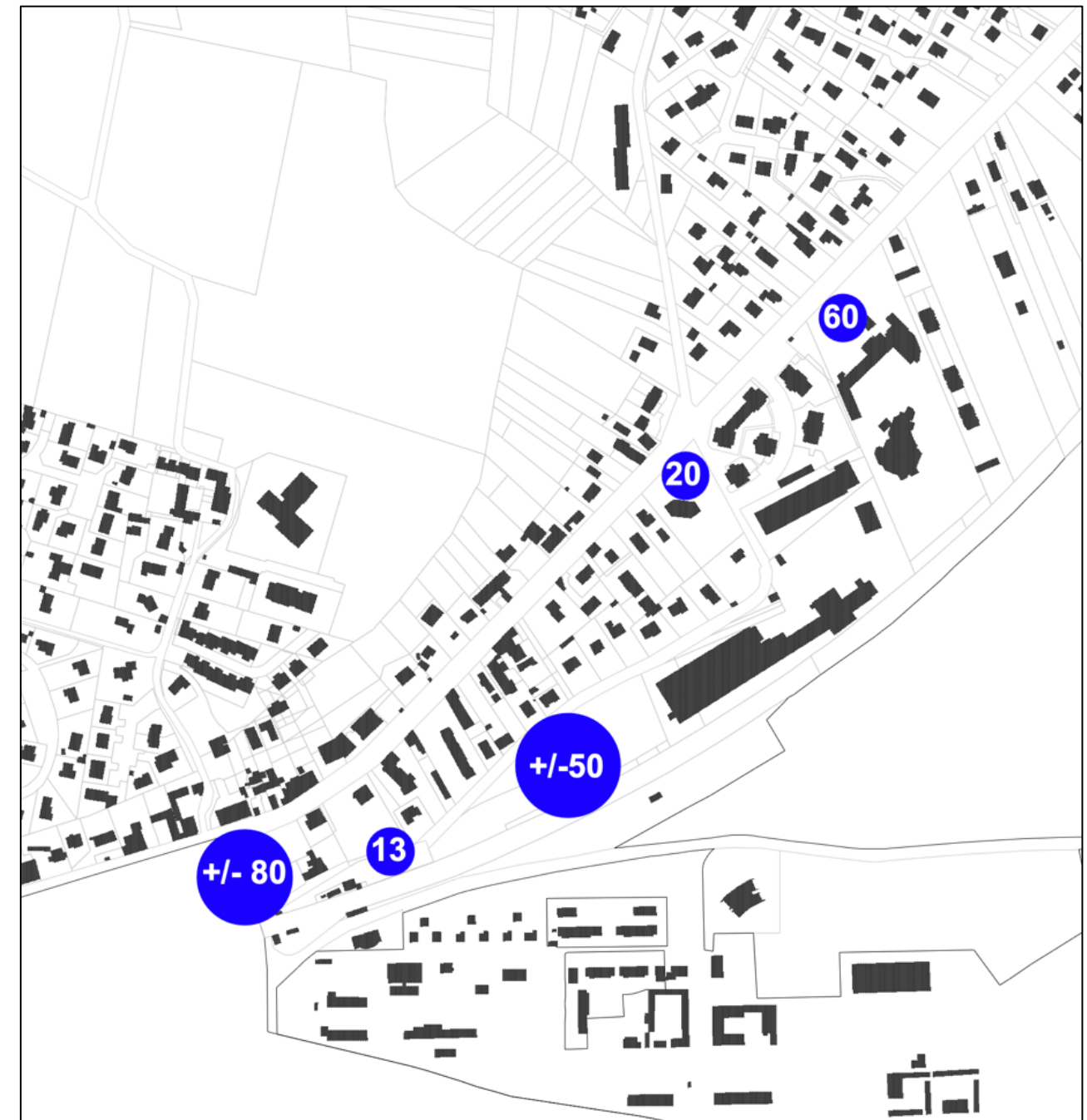
Il existe une offre de transports collectifs pour les scolaires.

Enfin, la pratique du covoiturage n'est pas encadrée, mais s'effectue de façon informelle.

Le tableau page suivante illustre les modes de déplacements utilisés en fonctions des localisations et des enjeux de déplacements.

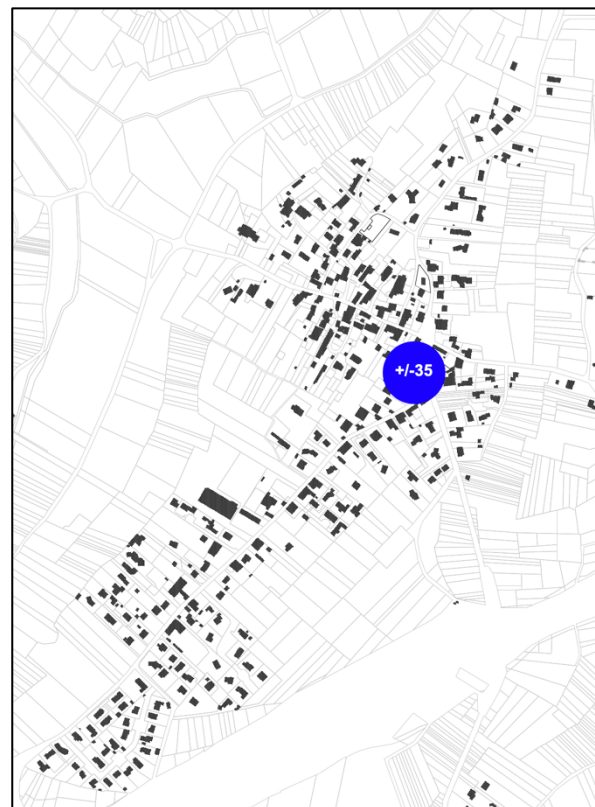
	CONSTAT	LOCALISATION ET MODES DE DÉPLACEMENT		
		BELIGNEUX	Communes proches moins de 20 km (Beynost, Dagneux, Montluel)	Agglomération Lyonnaise
Travail	La commune de BELIGNEUX dispose d'un taux de concentration de l'emploi de 95%, et seulement 1/4 de la population travaille et réside sur la commune. La commune est ainsi en partie dépendante des bassins d'emplois des alentours et notamment de l'agglomération de Lyon.	Déplacement doux en centre ville/voiture	Voiture Train (ligne TER)	Voiture Train (ligne TER)
Education	La commune accueille plusieurs équipements scolaires, de la maternelle à la primaire. Pour le secondaire, les élèves se rendent à Dagneux. Pour le lycée général les élèves peuvent se rendre à La Boisse et Meximieux et pour les filières techniques à Ambérieu en Bugey. Pour les études supérieures, les élèves peuvent se rendre à Lyon ou à Bourg en Bresse.	Transport scolaire Déplacements doux Voiture	Transport scolaire / Voiture	Voiture Train (ligne TER)
Loisirs/activités	La commune dispose d'associations, et est équipée d'équipements sportifs et culturels. Pour des activités plus spécifiques ou de loisirs il faut rejoindre les communes alentours ou l'agglomération Lyon.	Déplacement doux en centre ville/voiture	Voiture	Voiture Train (ligne TER)
Achats courants	La commune propose des commerces et services de proximités qui répondent aux besoins du quotidien. Il faut rejoindre les communes alentours pour trouver une moyenne ou grande surface.	Déplacement doux en centre ville/voiture	Voiture	
Achats exceptionnels	En ce qui concerne les achats exceptionnels (ex.: mobilier), les habitants de la commune peuvent rejoindre les centres commerciaux de Beynost et Lyon.		Voiture	Voiture
Santé	La commune dispose de médecins généralistes, dentistes, infirmiers... Les hôpitaux privés les plus proches sont à Meximieux et Ambérieu en Bugey. Les hôpitaux publics se trouvent ensuite à Lyon.	Déplacement doux en centre ville/voiture	Voiture	Voiture

Figure 18 : Tableau Modes de déplacement selon la localisation, Atelier du Triangle



Carte 10 : Stationnement public dans le secteur Valbonne, Atelier du Triangle

3.3.3 Des espaces de stationnement publics suffisant



Globalement, le diagnostic a fait ressortir un nombre de stationnements publics suffisants pour la commune.

Plusieurs espaces de stationnements sont disponibles dans le secteur Valbonne, à proximité de la gare et de la place du marché et dans le secteur des équipements (scolaires et Mairie).

On note également de nombreux stationnements le long de la RD 1084 avec des arrêts minutes permettant de profiter des commerces de proximité.

Enfin, un parking public est localisé au cœur du secteur Béligneux, à proximité des salles communales et de la salle des fêtes.

Carte 9 : Stationnement public dans le secteur Béligneux, Atelier du Triangle

3.4 SYNTHÈSE DES FORCES, FAIBLESSES ET ENJEUX

Forces	Faiblesse
<ul style="list-style-type: none"> ✓ Une certaine attractivité sur le secteur Valbonne pour les personnes âgées du fait de la présence des équipements, commerces et services ✓ Des infrastructures routière et ferroviaires importantes ✓ Des zones d'emplois sur le territoire (zone des 2B) et à proximité (agglomération lyonnaise) ✓ Des commerces de proximité, dont certain à Balan ✓ Des équipements scolaires et pour la jeunesse ✓ De nombreux espaces naturels de qualité 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Des commerces et services développés sur deux communes : Bèlignoux et Balan ✓ Une population militaire « à l'écart » des activités de la commune ✓ Un manque au niveau des activités sportives proposées sur la commune ✓ Un manque d'espaces de convivialité bien défini, de centralité (pôle commercial ?) et un effet « ville dortoir » ✓ Une dépendance trop importante à la voiture et un besoin en termes de déplacements doux notamment entre les « 3 secteurs » ✓ Des nuisances sonores liées aux activités militaires ✓ Des nuisances liées aux grands axes de circulation ✓ Un manque de dynamique sur la zone des 2B et une qualité urbaine à affirmer ✓ Une perte des exploitations agricoles et un manque d'offre en termes de circuits courts
Enjeux	
<ul style="list-style-type: none"> ✓ Un enjeu d'intégration des populations militaires à la vie de la commune au sens large ✓ Réfléchir au développement d'une réelle centralité urbaine ✓ Développer les liaisons modes actifs entre les différents secteurs de la commune ✓ Réfléchir à la qualité urbaine sur la zone d'activité des 2B 	

TABLE DES FIGURES

Figure 1 : Graphique évolution comparée de la population, INSEE 2018	10
Figure 2 : Graphique décomposition du taux de croissance démographique, INSEE 2018	10
Figure 3 : Graphique évolution comparée du nombre d'habitants, INSEE 2018.....	10
Figure 4 : Graphique, Comparaison de la population par âge, INSEE 2018	11
Figure 5 : Évolution du nombre de logements par type, INSEE 2018	11
Figure 6 : Évolution du nombre de logements autorisés par type, registre des permis de construire	11
Figure 7 : Mobilité dans le parc de logements, INSEE 2018	12
Figure 8 : Évolution de la taille des ménages, INSEE 2018.....	12
Figure 9 : Photographie Atelier du Triangle.....	13
Figure 10 : Photographie GoogleMap	13
Figure 11 : Photographie de la Chapelle St André, Atelier du Triangle.....	13
Figure 12 : Photographie route de Genève, Atelier du Triangle.....	14
Figure 13 : Tableau de la concentration de l'emploi en 2018, INSEE 2018	20
Figure 14 : Photographie de la zone des 2A, Google Maps.....	20
Figure 15 : Photographie du groupe scolaire, Atelier du Triangle	21
Figure 16 : Tableau d'évolution des effectifs scolaires, Données Mairie.....	21
Figure 17 : Graphique Part modal des déplacements, Atelier du triangle	22
Figure 18 : Tableau Modes de déplacement selon la localisation, Atelier du Triangle.....	23

TABLE DES CARTES

Carte 1: Localisation, Géoportail carte IGN.....	7
Carte 2 : Carte de l'Etat-Major (19° siècle), Géoportail	12
Carte 3 : Carte d'État Major du 19° siècle et photo aérienne actuelle, Géoportail	13
Carte 4 : Cartographie des typologie et hauteurs des constructions, Atelier du Triangle.....	14
Carte 5 : Cartographie de l'évolution de la consommation d'espaces entre 2005 et 2021, Atelier du Triangle	16
Carte 6 : Cartographie IGN classique, Géoportail.....	20
Carte 7 : Cartographie des fonctions urbaines en 2021, Atelier du Triangle	21
Carte 8 : Principaux axes routiers et ferroviaire, Atelier du Triangle	22
Carte 9 : Stationnement public dans le secteur Béligeux, Atelier du Triangle.....	23
Carte 10 : Stationnement public dans le secteur Valbonne, Atelier du Triangle	23

